



# La Tribune d'Enchenberg

Le journal de la commune d'Enchenberg



## LAPINS-CLUB de la MOSELLE

34<sup>ème</sup> Exposition départementale de lapins de race  
1<sup>ère</sup> rencontre européenne de lapins REX



Coupe de France du lapin Gris du Bourbonnais  
Rencontre Régionale du Fauve de Bourgogne



ENCHENBERG LES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2010

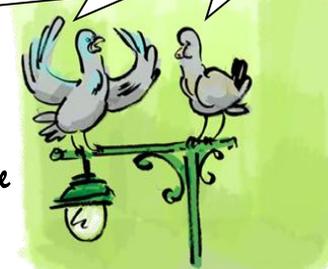


Moi j'ai été 2<sup>ème</sup> à Barcelone

Je sais ...

J'étais «LE» champion, et toutes les femelles étaient à moi

..oui, mais tu me l'as déjà raconté ...



J'ai été nourri diététiquement, pour booster mes performances ...

Bon, ben c'est pas tout ça, moi on m'attend à **Enchenberg**

...après les lapins,  
les oiseaux exotiques,  
Bientôt les pigeons !!  
Enchenberg serait-il en passe de  
devenir un haut lieu de  
l'aviculture??

**ENCHENBERG**  
OUVERTURE SAMEDI DE 14 H A 19 H  
DIMANCHE DE 9 H A 18 H

**16** EXPOSITION D'OISEAUX  
PERROQUETS  
PARCOURS VOLIERE  
BECS CROCHUS

**17** EXOTIQUES  
ALA SALLE P...

NOMBREUX STALLS  
PRIÉRIÉ  
RESTAURATION  
RENSEIGNEMENTS  
OU M. LEHNING  
WWW.C...

**AILES DE COULEURS ENCHENBERG**

16 OCTOBRE 2010

17 OCTOBRE 2010

Exposition 2010

www.enchenberg.fr/adce/

# Octobre 2010 !!



**ELECOS**  
Électricité Générale  
**STEINER Olivier,**  
9, Rue Centrale  
57415 ENCHENBERG,  
**06.35.42.72.14**

*La Tribune  
d'Enchenberg*  
...la Pub!

Épicerie, Tabac,  
Relais Postal  
**BURGUN Michèle,**  
23, rue Centrale  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.96.38.71**

**Coiffure à domicile**  
**BURGUN Laetitia,**  
37, Rue du Château d'Eau  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.27.66.16**

**Boucherie-Charcuterie**  
« Au Cœur des Saveurs »,  
3, Rue Centrale  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.06.84.72**

**BOULANGERIE-  
PATISSERIE ROHR,**  
17, Rue de Lemberg  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.96.41.91**

**Sanitaire Chauffage  
Climatisation,**  
**Daniel Schoendorf,**  
11, rue de Lambach  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.96.41.72**

**Entreprise STB**  
Terrassement, broyage d'arbres  
**SCHNEIDER Yannick,**  
3, Hameau de Guisberg  
57415 ENCHENBERG,  
**03.87.96.44.12**

# L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Octobre 2010

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

E-Mail: [mairie.enchenberg@orange.fr](mailto:mairie.enchenberg@orange.fr)

## *Le mot du Maire*

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,  
Chers habitantes et habitants d'Enchenberg,

Mes précédents éditoriaux, m'a-t-on rapporté, étaient d'une telle longueur, que certaines, des quelques rares personnes qui avaient le courage et la patience de les lire jusqu'au bout, ont dû s'y prendre à plusieurs reprises « Trop de verbiage, tue le verbe ! »

Et ce n'est pas précisément le but de cette publication, bien au contraire. Par conséquent, je vous promets de faire, plus court, beaucoup plus court cette fois-ci !

L'année n'est certes pas encore écoulée, mais le bilan intermédiaire notamment en matière d'état civil, et plus précisément concernant les mariages est très encourageant... 8 mariages pour ces 3 premiers trimestres, j'ai plaisir à considérer cela comme un « indicateur d'optimisme » Voilà des jeunes gens qui n'ont pas peur de leurs sentiments, et qui croient fermement à un avenir commun. Par le mariage, ils s'en donnent les moyens ... De l'optimisme et le courage de ses convictions, voilà ce que je salue haut et fort !!

A nous, commune, aussi de leur donner des moyens, et ceci me permet d'aborder le deuxième point que je voulais évoquer, j'ai nommé le futur lotissement. Bien sûr, qu'il vaut mieux y réfléchir plutôt deux fois qu'une, et même au terme de longue réflexion, la conclusion souvent n'en est que plus confuse encore. Mais, le temps de la réflexion est maintenant écoulé, et largement dépassé même. Dès maintenant, nous allons lancer concrètement cette opération, qui nécessitera de toute façon des délais administratifs conséquents, dans ce sens qu'avant de voir les

premières maisons émergées, s'écouleront plusieurs mois...

Un lotissement n'est cependant pas la seule façon de construire. Et l'absence, bien que provisoire, d'un nouveau lotissement nous a également fait réfléchir sur le renforcement du tissu urbain existant. Ce tissu est émaillé de « dents creuses », de parcelles non bâties. Mais là, la municipalité ne peut qu'encourager, et inciter les propriétaires de ces parcelles, ainsi que les futurs acquéreurs à envisager cette possibilité, et ensemble de trouver des solutions.. Le potentiel est là, à vous de l'exploiter !

Nous avons décidé de ramener le Foyer Restaurant Communal à sa vocation première, qui est celle d'être un pôle de convivialité au sein de la commune. Décision controversée s'il en est, mais nous l'assurons. Toute autre « révélation » à ce stade serait prématurée, alors laissez vous, ou même, laissons nous, nous surprendre ...

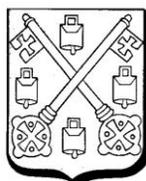
L'activité associative bat son plein, et les « rendez vous » en ce dernier trimestre de l'année sont nombreux. La couverture de ce numéro, vous l'aurez compris, est un clin d'œil, peut-être prémonitoire. Une nouvelle vocation, et pourquoi pas, et qui en vaudrait largement une autre...

La rentrée 2010/2011 n'est déjà plus qu'un souvenir, alors que nous abordons déjà les premières vacances scolaires... Cette année nous avons le plaisir de voir fonctionner l'accueil périscolaire. Démarrage en douceur, mais démarrage ! Ce service est en place, et fonctionne bien. J'en profite pour en féliciter toute l'équipe d'animatrices, pour leur sollicitude, leur dévouement, bref leur excellent travail. J'ai nommé Mmes Evelyne Schwartz et Anne Bleichner, en alternance, et Melle Cindy Muller, à qui je souhaite la bienvenue à Enchenberg.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce journal. Et si nous ne répondons pas à certaines questions que vous êtes en droit de vous poser, c'est aussi peut-être parce que vous ne NOUS les avez pas posé !! Encore une fois, et comme je vous y invitais déjà lors d'une précédente édition, n'hésitez pas, et contactez nous.

A toutes et à tous, bonne continuation, un bel automne, et que cette année 2010 s'achève dans la sérénité, la quiétude et la joie.

Avec mes plus cordiales salutations !!



Thierry BECK



## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
<b>Lundi</b>	Fermée	14H à 17H
<b>Mardi</b>	9H à 12H	14H à 17H
<b>Mercredi</b>	9H à 12H	Fermée
<b>Jeudi</b>	9H à 12H	14H à 17H
<b>Vendredi</b>	9H à 12H	14H à 17H

### PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

<b>MARDI</b>	17H à 18H30
<b>VENREDI</b>	17H à 19H

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DE LA COMMUNE

A l'occasion de la saison hivernale 2010/2011, la décharge municipale sera ouverte tous les premiers samedis du mois aux jours et heures suivantes :

Samedi 6/11/2010	13h à 14h
Samedi 4/12/2010	13h à 14h
Samedi 8/01/2011	13h à 14h
Samedi 5/02/2011	13h à 14h
Samedi 5/03/2011	13h à 14h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS

	MATIN	APRES-MIDI
<b>Lundi</b>	Fermée	13H à 17H
<b>Mardi à Vendredi</b>	10H à 12H	14H à 17H
<b>Samedi</b>	9H à 12H	14H à 17H



## AGENDA



**Samedi 30 octobre 2010**

**1<sup>ère</sup> battue de chasse** sur le ban communal



**Jeudi 11 novembre 2010**

**Cérémonie de dépôt de gerbe** en présence du général Jean COT, général d'armée et du Président départemental des Anciens combattants à 11h30 devant l'église St Pierre d'Enchenberg



**Vendredi 12 novembre 2010**

**Distribution par le Sydème d'une nouvelle dotation de sacs de tri** à la salle polyvalente (côté parking) de 14h à 19h30



**Samedi 13 novembre 2010**

**Vente des calendriers 2011** par l'Amicale des Sapeurs pompiers d'Enchenberg-Montbronn.



**Samedi 13 novembre 2010**

**2<sup>ème</sup> battue de chasse** sur le ban communal



**Samedi 13 et dimanche 14 novembre 2010**

**Kirb du village et concours de tir** organisé par l'Amicale des tireurs à la salle polyvalente



**Vendredi 19 novembre 2010**

**Réception du concours des maisons fleuries** organisée par la commune au club house de l'Association Sportive Française



**Mardi 30 novembre 2010**

**Don du sang** organisé par l'établissement Français du Sang de Forbach à la salle polyvalente de 15h à 19h.



**Dimanche 11 décembre 2010**

**Marché de Noël** organisé par l'Inter association à la salle polyvalente



**Vendredi 17 décembre 2010**

**Repas de Noël des membres de l'Association Joyeux séniors** à la salle polyvalente.



**Dimanche 19 décembre 2010**

**Fête de Noël des séniors** organisée par la Commune à la salle polyvalente



**Début Janvier 2011**

**Vœux du maire** à la salle polyvalente où tous les habitants de la commune sont cordialement invités



# INFOS-LOCALES



## ENQUETES PLAN LOCAL D'URBANISME :

Par arrêté n°17/2010, le maire a ordonné l'ouverture de deux enquêtes publiques pour la révision simplifiée et la modification du Plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie du 22 septembre au 22 octobre 2010 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur, M FAUTH Etienne, recevra en mairie aux permanences suivantes :

⇒ **Mercredi 22 septembre de 9h à 12h**

⇒ **Lundi 4 octobre de 14h à 17h**

⇒ **Mercredi 13 octobre de 9h à 12h**

⇒ **Vendredi 22 octobre de 14h à 17h**

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie.



## DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE

Une formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique aura lieu à la salle polyvalente le :

❖ **Vendredi 12 novembre 2010  
à 19h30**

Les personnes souhaitant participer à cette formation sont priées de s'inscrire en mairie. ☎ 03 87 96 38 78



## BATTUES DE CHASSE

M KOCH Emil, adjudicataire du lot unique de la chasse communale et M KOCH Manuel, adjudicataire du lot n°3, article n°11 de la forêt domaniale de Lemberg procéderont à des battues de chasse aux dates suivantes :

⇒ **Samedi 30 octobre 2010**

⇒ **Samedi 13 novembre 2010**

⇒ **Samedi 4 décembre 2010**

⇒ **Samedi 8 janvier 2011**



## ABONNES AU RESEAU CÂBLE

Le syndicat des Communes du Pays de Bitche informe ses abonnés au réseau câblé que l'arrêt de l'analogique sera sans influence sur le service qui reste garanti et ne nécessite aucune intervention extérieure.

Les modifications adéquates ont été réalisées par le Syndicat en station de tête.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter le Service Technique des Communes du Pays de Bitche au 03 87 06 24 01.



## DISTRIBUTION SACS MULTIFLUX

La prochaine distribution de la dotation de sacs multiflux par le syndicat des communes du Pays de Bitche aura lieu le

⇒ **Vendredi 12 novembre 2010**

**De 14h à 19h30 à la salle polyvalente**

En votre absence, cette dotation peut être retirée par les autres membres de la famille, des voisins ou amis.



## SERVITUDE DE PASSAGE

Afin de pouvoir vérifier s'il y a un droit de passage sur une parcelle concernée, il est possible que le demandeur se rende le matin de 8h30 à 11h45 au service du livre foncier qui siège au Tribunal de Sarreguemines. Pour cela, il doit se munir du numéro de la section et de la parcelle concernée. Il faut savoir également que toutes les servitudes de passage ne sont pas forcément publiées au livre foncier.



## REGISTRE CANICULE 2010/2011

La commune a mis en place un registre nominatif de certaines personnes particulièrement exposées et vivant seules. Ce registre pourra permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'inscription dans ce registre doit être volontaire et doit être demandée explicitement par la personne concernée. La commune ne peut en aucun cas, de sa propre initiative, inscrire une personne.

Sont éligibles, les personnes considérées « à risque » et isolées :

1. Les personnes âgées de plus de 65 ans, vivant seules
2. Les personnes âgées de plus de 60 ans, vivant seules et inaptes au travail.
3. Les personnes adultes handicapées, vivant seules.

Cependant, au nom de la solidarité, une tierce personne (voisin, parent, professionnel médical, para médical ou social..) peut également demander l'inscription d'une telle personne.

Pour s'inscrire, ou faire inscrire une personne, il vous suffira de contacter le secrétariat de la mairie, au 03 87 96 38 78.

Les informations recueillies seront traitées avec toute la confidentialité qu'exige la loi, et ne seront transmises à la Préfecture (ou la Sous Préfecture), sur demande expresse, et en cas de situation urgente. La radiation de ce registre peut se faire à tout moment, sur simple demande de la personne concernée.

**Un formulaire d'inscription est joint à la Tribune. Vous pouvez le renvoyer par courrier ou le remettre au secrétariat de la mairie.**



## REGLEMENT CITY STADE

Un appel au civisme à été lancé par la municipalité après qu'un jeune se soit blessé avec des tessons de bouteilles qui traînaient aux abords du « city stade » ...

Cette structure de loisir est ouverte à tout un chacun qu'il habite notre village ou ceux environnants. Chacun est prié d'en user pour son loisir mais dans le respect du matériel et de l'environnement ainsi que des riverains.

La municipalité lance un appel de responsabilité à tous les utilisateurs de cette structure afin

- \* qu'on la respecte,
- \* que l'on respecte le site,
- \* et que les riverains de la rue du stade, ou du lotissement n'aient pas à subir les nuisances créées par l'usage intempestif, et la circulation abusive de cyclomoteurs ...

Des poubelles ont été mises en place pour les déchets ainsi que les canettes en verres.

Si la situation ne devait pas s'améliorer, la municipalité serait dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent.

### Message du maire transmis aux jeunes :

**Alors s'il vous plait, et dans VOTRE intérêt, agissez, mais surtout, réagissez !!**

**Ne laissez pas des « intrus », démolir votre « city stade », et ne laissez pas des « énerguènes » décrier votre réputation de jeunes gens responsables ... car ceux ou celles qui ne respectent pas, un tant soit peu ce site, sont bel et bien des « intrus » !**



## CEREMONIE DE DEPOT DE GERBE

Le jeudi 11 novembre prochain à 11h30 (après la messe), l'Association des anciens combattants organise dans notre commune une cérémonie de dépôt de gerbe pour commémorer avec la municipalité l'armistice du 11 novembre.

Cette cérémonie sera rehaussée par la présence du Général Jean COT, ancien commandant de la Force de protection de l'ONU en ex-Yougoslavie et de M Charles L'HUILLIER, Président Départemental des Anciens combattants ainsi que M FISCHER René, Président de l'Union nationale des combattants, section du Pays du Verre et du Cristal.

Des remises de médailles, de diplômes et autres distinctions seront remises lors de cette cérémonie.

Toute la population est cordialement invitée à assister à cette cérémonie ayant lieu après la messe à 11h30 devant le monument aux morts de la commune.



## FORMULAIRE DE DECLARATION DE TRAVAUX

Un nouveau site est disponible pour aider les internautes à renseigner leurs déclarations préalables de travaux, et à réaliser toutes les pièces nécessaires au dossier (plan de situation, plan de masse, etc.)

[declarationprealable.fr](http://declarationprealable.fr)

Il vous permet de réaliser les déclarations de travaux, en fonction du type de projet à réaliser : véranda, fenêtre, piscine, panneaux solaires, clôtures, etc.



## CALENDRIER DES POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers d'Enchenberg-Montbronn effectue sa traditionnelle distribution des calendriers 2011 à partir du 13 novembre prochain. Veuillez leur réserver un bon accueil.



## PROPRETE CANINE

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier) lorsque vous prévoyez de le sortir. PENSEZ-Y !!



## AU CŒUR DES SAVEURS

La nouvelle boucherie-charcuterie « Au cœur des saveurs », 3, Rue Centrale vient d'ouvrir ses portes le mardi 20 juillet 2010. Elle est gérée par M et Mme HERRMANN Denis. Nous leur souhaitons pleine réussite.





# MARIAGES



## MARIAGES



Mme MEYER Chantal, adjointe a célébré le mariage le

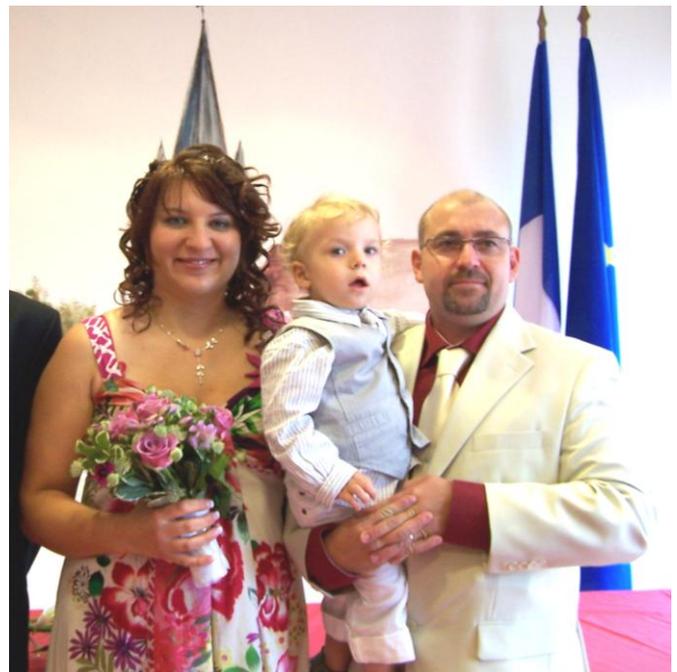
**10 juillet 2010** de

**DANNENHOFFER Nicolas et  
KENNEL Cindy**



**Le 14 août 2010**

Le maire a célébré le mariage de  
**HOFFMANN Cédric et STEINER Lucie**



.. et de de **ROYERE Yoann et HUBER  
Aurélie**

Également le 14 aout 2010 .



# MARIAGES



**21 août 2010**

Célébration du mariage par le Maire de  
**JAKWERTH Daniel et**  
**RITZENTHALER Daisy**



**28 août 2010**

Mariage de  
**DREXLER Freddy**  
et **SIPALA Floriana**



*..et nos plus vives félicitations  
aux jeunes mariés !*

# LE BANC DES ECOLIERS



Photo de la rentrée des classes du jeudi 2 septembre 2010 pour 119 élèves au total

**L'école élémentaire dirigée par Mme MARGUIER Cécile, accueille 79 élèves pour 4 classes :**

M BLATT Gérard prend en charge 18 élèves (12 CP + 6 CE1)

Mlle BAUER Adeline prend en charge 21 élèves (12 CE1 + 9CM1)

Mme HOFFMANN Suzanne prend en charge 23 élèves (15 CE2 + 8 CM1)

Mme MARGUIER assistée de Mlle Bérangère DEBROTNIK prend en charge 17 élèves du CM2

**L'école maternelle « Les Boutons d'Or » dirigée par Mme MUNICH Fabienne accueille 40 élèves**

Mme BLATT Josyane remplacée par Mlle DAHLEM Aurélie prend en charge 19 élèves (2 tout petits + 12 petits +5 moyens)

Mme MUNICH prend en charge 21 élèves (9 moyens + 12 grands)

Toutes deux sont assistées de Milène et Rebecca, les aides maternelles.

# LE BANC DES ECOLIERS



## FRUITS ET LEGUMES

La commune poursuit l'opération « Un fruit pour la récré ». En adhérant à ce programme, cofinancé par l'Europe, elle s'engage à distribuer 1 produit par semaine, de fruits et/ou de légumes aux 119 élèves accueillis par les écoles primaires et maternelles.

Voici le calendrier de distribution pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 :

Jeudi 7 octobre 2010	Quetsches
Jeudi 14 octobre 2010	Jus de pommes des arboriculteurs
Jeudi 21 octobre 2010	raisins
Jeudi 4 novembre 2010	Bananes
Jeudi 18 novembre 2010	Pommes
Jeudi 25 novembre 2010	Soupe de légumes
Jeudi 2 décembre 2010	Poires
Jeudi 9 décembre 2010	Clémentines
Jeudi 16 décembre 2010	Compote de fruits ou soupe de fruits frais



## CANTINE ET PERISCOLAIRE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la commune a décidé de reconduire le service de la cantine entre 11h30 et 13h30 et innove depuis la rentrée scolaire avec un accueil périscolaire de 16h à 18h. Le tarif de la cantine reste inchangé à 5€ comprenant le repas + garde et le tarif de l'accueil périscolaire est un tarif forfaitaire de 2€ comprenant un goûter ainsi que la garde de l'enfant jusqu'à 18h. Il faut savoir que pour les deux services, les enfants sont pris en charge dès la fin des cours et accompagnés au foyer communal par deux personnes.

Depuis sa création, la cantine rencontre un réel succès :

	2008/2009	Moyenne /semaine	2009/2010	Moyenne /semaine
Repas servis	1 557	44	1941	54

Derniers chiffres de la rentrée 2010 jusqu'au 2 octobre : **278 repas servis soit une moyenne de 62 repas par semaine.**

## PETITS AMENAGEMENTS



Cet été, dans les trois salles de classe de l'école maternelle « Les Boutons d'Or » (devant les fenêtres du couloir) ont été installés des placards joliment colorés et d'un usage pratique pour les enseignants et le personnel d'encadrement.

Ces caissons ont été réalisés par l'entreprise KERATIA de Lemberg.

## SEMAINE DU GOUT



L'école maternelle a participé à la semaine du goût en choisissant le thème de la fabrication du pain. Des petits ateliers de dégustation ont été réalisés du 11 au 15 octobre pour les initier à l'art du goût en leur faisant découvrir les quatre saveurs : sucré, salé, amer et acide.

Lundi : dégustation du pain blanc avec confiture

Mardi : pain aux céréales avec du fromage

Jeudi : pain de seigle avec du beurre

Vendredi : pain de mie avec du miel.

Une sortie dans une ferme pédagogique est d'ores et déjà programmée où ils vont découvrir la fabrication de la farine et du beurre.

# "Médaille de la Famille Française"!!



## Médaille d'Or

à Mme VOGEL Agathe, née OSWALD, 78 ans,  
mère de 10 enfants



## Médaille d'Or

à Mme JOHANN Hilda née BACH, 83 ans, mère de 8 enfants.



## Médaille d'Or

à Mme STEINER Hilda, née VIACK, 84 ans, mère de 8 enfants



## Médaille d'Argent

à Mme ACKERMANN, née MAYER, 86 ans, mère de 6 enfants

A l'occasion de la fête du 14 juillet dernier, en présence de Mme Angèle Duflo, vice présidente du Conseil Régional, et de M. Daniel Zintz, Conseiller Général, 4 mamans d'Enchenberg, se sont vu décerner la médaille de la famille française.

Cette initiative, la municipalité compte la reconduire les années à venir, de façon à n'en oublier aucune ...



*Nos félicitations aux récipiendaires !*

# RENOVATION DE LA MAIRIE



La nouvelle table de la salle de réunion du Conseil Municipal confectionnée par la menuiserie BEHR de Petit-Réderching.



Le portrait de la Marianne dessinée par l'artiste M Raymond WILHEM sur le mur de la nouvelle salle de réunion



# TRAVAUX

## CHAPELLE ET ERMITAGE STE VERENE



*Suite au rognage des souches d'arbres abattus autour du bâtiment de l'ermitage, il a fallu réaménager le haut du plateau du site de la Chapelle. Pour cela, il a fallu plus de 29 camions de terre pour remblayer le site. Les ouvriers communaux et les Amis de la chapelle ont magnifiquement réalisés ces travaux.*



*Toute l'équipe des bénévoles des Amis de la Chapelle est à pied d'œuvre pour embellir le site.*

## DALLAGE DE LA GROTTE



*Un nouveau dallage en pierre de grès des Vosges a été réalisé par l'artisan SCHNEIDER André de Dehlingen devant la grotte du site de la Chapelle Ste Véréne.*

## PETIT OSSUAIRE DE LA CHAPELLE



*Lors des travaux de drainage effectués autour de la chapelle, des bouts d'ossements ont été trouvés. Ces derniers ont été déposés dans le petit ossuaire crée à cet effet derrière l'ermitage de la chapelle Ste Véréne par les bénévoles de l'association.*



# TRAVAUX

## LAVOIR DE L'ANNEXE GUISSBERG



*L'entreprise GREBIL de Goetzenbruck a effectué les travaux de canalisations des eaux pluviales au lavoir de l'Annexe du Guisberg situé à proximité de la maison MEYER.*



*Un terrassement en pierres de l'arrière du fossé permet le bon écoulement des eaux et évite les inondations sur le terrain et jardin à proximité. Travaux effectués par l'entreprise GREBIL de Goetzenbruck pour un montant total TTC de 5 678,13 €.*

## CROIX DES MISSIONS



*La croix des missions érigée sur le mur du côté gauche de l'église St Pierre a retrouvé une nouvelle fraîcheur. Travail accompli bénévolement par Mrs MEYER Gérard, BAUMANN Robert et SCHIRMANN Antoine*

## TRACTEUR TONDEUSE



*La commune vient d'acquérir, avec l'aide d'une subvention sénatoriale exceptionnelle, un tracteur muni d'un dispositif de relevage et d'une lame master. Ce dernier permettra à l'équipe technique de réaliser plus facilement certains travaux comme tondre les pelouses, nettoyer et déneiger les trottoirs, etc..  
Prix d'acquisition du tracteur : 16 002,48 € TTC subventionné à hauteur de 6 700,00 €.*

# Echo du Conseil Municipal

## LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES

### DECISIONS SUIVANTES :

Il décide de déposer une demande de subvention au titre du petit patrimoine pour les travaux de réfection de la toiture de l'église estimés à 63 385 € HT

Il décide d'allouer une subvention de 733,40 € à l'Association St Joseph pour le tableau et les peintures murales de M Raymond WILHEM ainsi que le renouvellement de l'abonnement de l'hébergeur du site internet de la commune.

Il décide de céder l'ancienne débroussailleuse ROUSSEAU à Mme MULLER Adrienne pour un montant de 2 641€.  
(Meilleure offre présentée lors de la vente par soumission de juin 2010)

A la demande du Conseil de développement des projets de Territoire du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines, il décide de désigner Mme VOGEL Nadine, actuellement conseillère municipale, comme personne-relais pour les personnes âgées de la commune.

Pour l'encaissement des droits perçus pour l'accueil périscolaire, il décide de créer une régie de recettes. Le prix de vente de la planche de 5 tickets est fixé à 10 €

Afin de pouvoir donner un emplacement aux jeunes du village qui seront les futurs acteurs de la vie communale, il souhaite affecter le presbytère comme Maison des Jeunes. Pour cela, il décide d'engager la procédure de désaffectation du presbytère, du jardin et du garage, sauf le bureau du curé.  
Le maire se charge de recueillir l'avis de l'Evêque et d'engager toutes les démarches afin d'assurer l'attribution des locaux nécessaires à la continuité de la vie paroissiale.

Il décide de solliciter l'attribution d'une subvention aux  
❖ Centre National du Développement pour le Sport  
❖ Conseil Régional  
❖ Conseil Général au titre du PACTE 57  
pour le projet d'agrandissement de la salle polyvalente par l'adjonction de réserves.  
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 128 500€ HT

Il décide de déposer une demande de subvention au Conseil Régional pour les projets de sécurisation du centre village et l'enfouissement des réseaux de la Rue Centrale dont le coût prévisionnel s'élève pour l'ensemble du projet à 399 397,54 € HT.

Il décide de solliciter une subvention du Conseil Régional de Lorraine pour le dossier d'aménagement de la place de l'Eglise (carrefour rue de la Gare et route départementale 36).  
Le coût prévisionnel s'élève à 39 933,60€ HT

Il autorise le Syndicat des Communes du Pays de Bitche à adhérer au Syndicat Mixte Numérique de Communication Audiovisuelle (SMNCA).

Pour les travaux de réparations de conduites d'eau, il décide de limiter l'intervention des agents communaux dans le domaine privé des particuliers uniquement en cas d'urgence et au titre des mesures conservatoires.

Afin de pouvoir ramener le foyer restaurant à sa vocation première, à savoir de redevenir un pôle de convivialité et lui rendre son rôle de vecteur social au sein de la commune, il décide de résilier le contrat de location-gérance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Il décide de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du député Céleste LETT pour l'acquisition de portiques d'entrée de village.  
Un devis d'un montant HT de 10 434,15 € est proposé par l'entreprise DYNACOM de Hambach pour trois portiques d'entrée de village.

Il approuve le projet d'acquisition de panneaux de signalisation de vitesse et dont le coût prévisionnel s'élève à 19 164,36 € HT  
Le Conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention au Conseil Général au titre des amendes de police.

Pour les travaux d'exploitation en forêt communale pour l'exercice 2011, le conseil municipal décide la réalisation de ventes de bois de chauffage issu d'un mélange de bois abattus par l'entreprise, bois sur pied de faible diamètre et rémanents d'exploitation. Ces ventes seront strictement réservées aux habitants de la commune.

Suite au départ d'un agent communal, il décide de reconduire le poste d'agent dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE ou CAE Passerelle). Poste à pourvoir pour janvier 2011.

Il décide de réclamer la somme de 50 € au titre de compensation et dédommagement pour l'utilisation par un particulier, sans autorisation, de matériau de construction du stock de la commune.

Il décide d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E) pour 2010 et de payer la cotisation de 186,30 €.

# La page des associations ...

## Sportive française d'Enchenberg



La saison foot 2010/2011 a débuté le samedi 18 septembre pour l'équipe des débutants (enfants de 6 ans). Les séances d'entraînement encadrées par Mrs GLASER Pascal et WEINLAND Martin ont lieu le mardi soir de 17h15 à 18h30 au stade municipal.

## Section Gym des séniors

Mme Elisabeth SPECK, l'animatrice, a repris les entraînements de la section de gymnastique des



séniors. Les membres se retrouvent chaque **mardi de 13h45 à 14h45, dans la salle polyvalente.**

Au programme : renforcement musculaire, mobilisation articulaire, chorégraphie adaptées, travail d'équilibre, mémoire et exercices au tapis. N'hésitez pas à les rejoindre en assistant à leur prochaine séance.

Pour tout renseignement : ☎ 03.87.96.60.12

## Amicale des Tireurs d'Enchenberg

L'amicale des tireurs d'Enchenberg a repris ses entraînements dans l'ancien bâtiment des écoles maternelles (en face du foyer d'accueil médicalisé). **L'école de tir est ouverte le vendredi de 18h à 20h pour les jeunes dès 9 ans et pour les cadets-adultes de 20h à 21h.**

Renseignements auprès du Président M GRAD Christian au 03.87.96.38.69



*Sortie au château de Lichtenberg organisée par l'Amicale de tir en juin dernier*

## Danse – Aérobic - Step

Les cours de danse animés par GOWAN Sylvie (Diplômée d'Etat) ont repris début septembre à la salle polyvalente. Les horaires sont les suivants :



### DANSE :

Les Petits (maternelle) le mercredi de 10h15 à 11h  
Les Moyens (CP au CM1, le mercredi de 11h à 12h  
Les Grands (CM2 et plus) le samedi de 11h à 12h

### STEP :

Le mardi matin de 9h à 10h  
Le jeudi soir de 19h à 19h30

### AEROBIC :

Le jeudi soir de 19h30 à 20h30

Si vous êtes intéressé, il suffit de se rendre à l'une ou l'autre des séances proposées.

# La page des associations ...

## Les Joyeux Séniors



Les membres du club des Joyeux Séniors se retrouvent le vendredi après-midi environ tous les quinze jours au presbytère de la commune.

### Au programme :

Repas à thème, jeux de société, café-gâteau et tout cela dans une ambiance très conviviale.  
Si vous êtes intéressés, vous pouvez les rejoindre lors de leur prochaine réunion qui aura lieu le

⇒ **Vendredi 5 novembre à 14h**  
**au presbytère**

Renseignements auprès du Président M HUBER Gérard au 03 87.09.76.07

## **Association Sport et Loisirs d'Enchenberg**

L'ASLE (l'Association Sports et Loisirs d'Enchenberg) a repris ses activités de volley à la salle polyvalente.  
**Pour les confirmés, les séances d'entraînements ont lieu dans la grande salle le lundi soir de 20h à 22h.**

Suite à une forte demande pour cette activité, l'association envisage de créer une deuxième cession plus orientée sur le volley loisir qui aurait lieu le mardi soir de 20h à 22h dans la même salle.

Toute personne intéressée par cette activité est priée de prendre contact avec M STEIER Alain, Président, au 03 87 96 40 53 ou Mme MEYER Monique au 06 88 69 42 62.

## Aïki-goshindo et Aïki-training



*Nouvelle saison 2010/2011*

❖ Les séances d'entraînement pour *l'aïki-goshindo* ont lieu à la salle polyvalente **le mardi soir de 18h à 19h pour les jeunes et de 19h30 à 21h pour les adultes**

❖ Pour les séances *d'aïki-training*, les séances ont lieu à la salle polyvalente le **lundi soir de 20h à 21h30.**

Toute personne intéressée peut se rendre à l'une ou l'autre des séances.

## **Relaxation**



Mme LAMBRECH Marie-Claire a repris les séances de relaxation **le mercredi soir de 20h à 21h** dans la salle polyvalente.

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au ☎ 03 87 96 40 04

## **Les Arboriculteurs**



Les membres du syndicat des Arboriculteurs ont apprécié la sortie organisée par le comité le 11 septembre dernier. Soleil et bonne humeur étaient de la partie. Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président M MEYER Gérard ☎ 03.87.96.38.81.



## HOSPITALOR FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE « Fleur de vie »

Après plus d'un an de fonctionnement, le Foyer d'Accueil Médicalisé « Fleur de vie » a trouvé son régime de croisière. L'ouverture de cet établissement, le premier de ce type dans le pays de Bitche, a permis la création de 27 emplois.

Depuis le 03 juin 2009, le Foyer d'Accueil Médicalisé est complet pour l'hébergement permanent.

Deux nouveaux résidents ont été dernièrement accueillis au sein de l'établissement. Ils bénéficient d'un accueil à la journée, de 9h30 à 17 heures du lundi au vendredi. Il convient de noter qu'il reste encore une place disponible pour ce type d'accueil. Téléphoner au 03 87 27 27 28 pour tout renseignement complémentaire.



Depuis son ouverture, de nombreux « transferts » ont été organisés en faveur des résidents. En juin dernier, un « transfert » s'est déroulé à Sainte Marie aux Mines (Haut-Rhin) pour 4 résidents et leurs accompagnants et un autre groupe est parti à Antibes – Juan les Pins (Alpes-Maritimes) du 12 au 17 septembre. Le moment fort de ce séjour a été, selon les dires des participants, la journée au parc aquatique « Marineland » d'Antibes, où les résidents ont pu s'approcher et toucher des dauphins.

### M. Guido DI PAOLA



Après plusieurs participations au marathon de Paris, semi-marathons et trails (courses en pleine nature), Guido DI PAOLA s'est lancé un nouveau défi :

***Courir les 250 kms imposés par le Marathon des Sables (Sahara marocain), en 6 étapes consécutives***

Touché de près par le handicap, ce marathonien portera notamment les couleurs de l'Association de Soutien des Personnes Handicapées du Pays de Bitche et environs.

*Le rendez-vous est fixé pour avril 2011...*

-----  
Téléphoner au 03 87 01 19 65 pour toutes informations complémentaires.

Il faut savoir que M Guido DI PAOLA est l'époux de la directrice du Foyer d'accueil médicalisé "Fleur de Vie" d'Enchenberg. Nous lui souhaitons bonne chance.



# 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation de la population d'Enchenberg

La municipalité et les Amis de la Chapelle, ont organisé le dimanche 16 mai 2010 une exposition photos et documents d'époque ainsi qu'une reconstitution du départ des habitants sur le chemin de l'exode à la salle polyvalente d'Enchenberg. M et Mme WEINLAND Roger, à l'origine de l'exposition ont pris soin d'apporter au public tous les détails liés à cette évacuation.

## Petit rappel d'histoire :

La commune d'Enchenberg a été évacuée

**Le jeudi 23 mai 1940**

L'exode a commencé et la population est sommée de quitter les lieux à 17 heures, de tout abandonner pour une destination encore inconnue.



de



Le déplacement était moins fatiguant pour ceux qui possédaient un attelage. Il fallait quitter le village par ses propres moyens et effectuer en grande partie le voyage à pied, vers l'inconnue. On chargeait ce qu'on pouvait (matelas, couvertures, linge, vivres...)

On allait quitter sa maison sans savoir si on la reverrait.

Finalement, la population évacuée séjourna à AVRICOURT (Meurthe et Moselle) du 28 mai au 3 juin pour séjourner ensuite à VIENNE (Charentes) jusqu'au 23 août 1940. L'exode se termina le 28 août 1940 en gare de Diemeringen.

(Photo de Gustave NEU lors du séjour à Avricourt)



Les visiteurs ont également porté de l'intérêt pour l'exposition d'aquarelles et d'affiches exposées par l'artiste peintre M Raymond WILHEM.





## Vos Questions, nos réponses.

### Question n°1:

**1. En cas de départ du locataire ou du propriétaire d'un logement, ces derniers peuvent-ils emmener la poubelle bi'sacs remise par le Sydème ?**

### Réponse du Sydème:

NON. La poubelle bi'sacs (poubelle bi-compartmentée pour le tri des déchets) doit rester dans le logement auquel elle a été affectée.

### Question n°2 :

**2 A quoi sont dues les micros coupures d'électricité qui se répètent depuis cet été ?**

### Réponse:

En date du 20 juillet, la commune a informé M MERULLA, (interlocuteur privilégié d'ERDF des communes rurales) des problèmes des nombreuses micros coupures survenant sur le ban de la commune. L'agence d'Exploitation de Sarreguemines a été sollicitée pour opérer toutes les vérifications sur le réseau HTA (20 Kva) Une visite de ligne et le tronçonnage de la ligne est en cours pour rechercher les causes de ces perturbations.

Dès que le compte rendu de ces dernières investigations en cours et des mesures correctrices seront connues, la commune ne manquera pas d'en informer la population.

### Question n°3 :

**3 Que faut-il faire si on voit un renard près des habitations ?**

### Réponse:

Effectivement, ces dernières années, la population des renards est devenue plus importante, ce qui fait qu'on les voit de plus en plus souvent près de nos habitations. Mais n'ayez crainte, aucun risque pour la population. D'ailleurs, cet état de fait a été transmis à l'adjudicataire de la chasse communal pour que ce dernier fasse le nécessaire pour réduire le nombre des animaux classés nuisibles. D'ailleurs une convention de piégeage est en discussion avec l'association des piégeurs. Cette dernière serait facturée à la commune 49 € par renard piégé.

### Question n°4 :

**4 Pourquoi la commune intervient sur le réseau d'eau et plus sur l'assainissement ?**

### Réponse:

Depuis quelques temps vous êtes nombreux à solliciter les services des agents communaux dans le cadre de travaux relatifs à l'assainissement.

Il s'agit notamment d'opérations liées à la déconnection ou à la vidange de fosses septiques, de demandes de

raccordement ou de modifications du réseau d'assainissement.

Nous vous rappelons que depuis la délibération du conseil municipal du 7 février 2008, l'ensemble des compétences d'assainissement ont été transférées au Syndicat Mixte pour l'Assainissement du Bassin versant de la Schwalb, devenu depuis, Communauté de Communes du Pays de Bitche.

De ce fait, l'interlocuteur privilégié en matière d'assainissement pour les administrés et pour la commune est donc cette Communauté de Communes.

Ses compétences sont les suivantes :

- Etude des projets, la réalisation des travaux de construction et d'entretien ainsi que la gestion de la collecte interne des eaux usées, la gestion des eaux pluviales pour les réseaux en système unitaire à l'exception des cours d'eau et des réseaux exclusivement réservés aux eaux pluviales (y compris les postes de relèvement) ;
- Le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs
- La délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif
- La réalisation des études diagnostiques.

En son sein, c'est M.LAFOURCADE Christian, maire de Hottviller, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche qui pilote la compétence « Assainissement / investissement et mise en place de nouveaux réseaux »

et

M. BRAUNECKER René, maire de Roppeviller, Vice président, qui est en charge de la compétence « Assainissement / entretien des réseaux »

Pour toute question relative à l'assainissement, je vous propose donc de contacter les services de la

**Communauté de communes du Pays de Bitche,**  
38 rue Teyssier 57230 BITCHE  
(03 87 96.99.45)



# Sapeurs Pompiers Montbronn - Enchenberg

## Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

En parallèle de vos études ou de votre métier, vous pouvez souscrire un engagement *de sapeur-pompier volontaire auprès du centre de secours de Montbronn-Enchenberg*

En Moselle, plus de 4 000 hommes et femmes ont déjà choisi de donner du temps au service des autres.

Cet engagement citoyen implique des droits mais aussi des obligations.

Depuis le 1er janvier 2008 pour être engagé(e) en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) en Moselle, il faut :

- Etre âgé de 16 à 55 ans. (Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans)
- Etre titulaire de l'examen du PSE 1 (Premiers Secours en Equipe niveau1)
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement);
  - tests sportifs : épreuve d'endurance "luc léger" palier 5 au minimum - 8 pompes
  - visite médicale d'aptitude (mesurer au minimum 1.57 m, avoir une bonne acuité visuelle, absence de problèmes cardiaques ...)
  - Etre à jour des vaccinations : diphtérie, tétanos, polyomyélite et BCG, hépatite B.
  - Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

En 2009, ce sont près de **480 interventions** qui ont été réalisées par les 35 Sapeurs Pompiers de Montbronn-Enchenberg au profit des populations de **6 communes du Pays du Verre et du Cristal** (Enchenberg, Montbronn, St Louis les Bitche, Goetzenbruck, Soucht et Meisenthal)

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Chef de Corps, son adjoint ou tout Sapeur Pompier du centre. Vous pouvez également nous rendre visite à la caserne, en particulier le dimanche matin de 8h à midi.

**Centre d'intervention de Montbronn-Enchenberg**

Rue de Bitche - 57415 Montbronn

☎ 03 87 96 42 10

## Informations importantes

### Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (daaf)

Le 23 février 2010, l'Assemblée Nationale a voté la proposition de Loi de Mrs Morange et Meslot donnant obligation à **chaque propriétaire ou occupant d'une habitation d'installer et d'entretenir au moins un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée** ; L'adoption de cette loi a été motivée par l'augmentation du nombre des incendies d'habitation ces dernières années ainsi que par le nombre croissant de victimes en résultant.



**Le daaf :**  
Modèle Kidde 29FR, recommandé par l'UFC-Que Choisir et par la CSC pour sa qualité et sa fiabilité, sélectionné par la Commission prévention de la FNSPF.

### Défibrillateur automatique externe

La Municipalité d'Enchenberg a installé un défibrillateur automatique externe devant la Mairie. Des formations gratuites sont dispensées régulièrement (voir en Mairie)

Pensez à vous équiper d'un **masque de poche** conçu pour la ventilation par bouche-à-masque d'une victime adulte, enfant ou nourrisson en arrêt respiratoire.

### MASQUE DE POCHE LAERDAL



### TROUSSE AUTO 1<sup>er</sup> SECOURS

Cette trousse a pu voir le jour grâce au soutien de l'UDSP de l'Aveyron et de son président le lieutenant Jean-Marc Courtial, ainsi que la MNSP, Groupama, le conseil général de l'Aveyron, l'UDSMA et la société Pronisk qui fabrique le kit.

- COMPOSITION
- Masque de poche de réanimation
  - Couverture de survie
  - 25 compresses non tissées stériles 7.5 x 7.5 cm
  - 2 pansements américains 15 x 20 cm
  - Sparadrap tissu 5m x 2.5cm
  - Bande extensible 4.5m x 5cm
  - Bande extensible 4.5m x 10cm
  - Coussin hémostatique en 3 parties
  - 2 paires de gants vinyles XL



Un achat groupé de ces articles, ainsi que d'autres pouvant servir de cadeaux de Noël (déguisement pompier pour enfants, casquettes, BD pompiers,...) sera organisé fin novembre par l'Amicale des Sapeurs Pompiers Montbronn-Enchenberg.

Si vous êtes intéressés, merci de passer à la caserne, ou de vous adresser aux Sapeurs Pompiers lors de

**La vente des calendriers 2011 qui aura lieu le samedi 13 novembre 2010.**



# DISPOSITIF CANICULE

## FICHE D'INSCRIPTION

### Fiche d'inscription individuelle de personne vulnérable (fragile ou isolée) en cas de canicule.

enregistrement des personnes permettant l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

<b>identité de la personne à enregistrée</b>	Nom		
	Prénom		
	date de naissance		
<b>domicile dans la commune:</b>	adresse		
	téléphone		
	courriel		
<b>catégorie justifiant de l'enregistrement</b>	> 65 ans, isolée		
	> 60 ans, inapte au travail, isolée		
	adulte handicapé, isolé		
	autre, à préciser		
<b>personne à prévenir en cas d'urgence</b>	Nom et Prénom		
	qualité		
	adresse		
	téléphone fixe		
	téléphone		
<i>demandeur: ( si le demandeur est une tierce personne )</i>	<i>Nom, Prénom, qualité</i>		
	<i>adresse du demandeur</i>		
	<i>date de la demande</i>		

signature du demandeur :



11 novembre 2010

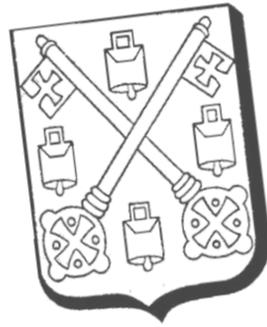
**Le jeudi 11 novembre prochain à 11h30 (après la messe), l'Association des anciens combattants, section « pays du verre et du cristal », en association avec la municipalité, organise dans notre commune une cérémonie de dépôt de gerbe pour commémorer avec la municipalité l'armistice du 11 novembre.**

Cette cérémonie sera rehaussée par la présence du Général Jean COT, ancien commandant de la Force de protection de l'ONU en ex-Yougoslavie et de M Charles L'HUILLIER, Président Départemental des Anciens combattants ainsi que M FISCHER René, Président de l'Union nationale des combattants, section du Pays du Verre et du Cristal.

Des remises de médailles, de diplômes et autres distinctions seront remise lors de cette cérémonie.

**Toute la population est cordialement invitée à assister à cette cérémonie ayant lieu après la messe à 11h30 devant le monument aux morts de la commune.**

# La Tribune d'Enchenberg



Le périscolaire à Enchenberg



Un démarrage en douceur, mais ce service est en place ...



...vous donne  
rendez vous pour  
son prochain  
numéro !

